

**COMMUNIQUE**

Paris, le 25 septembre 2026

CSA ministériel du 23 septembre 2026 : des avancées, mais des questions restent sans réponse

Le CSA ministériel du 23 septembre s'est tenu dans un **contexte social et climatique tendus**, et à quelques jours de la journée de **grève interprofessionnelle du 29 septembre**. Cyberattaque, soutien d'un milliard d'euros aux exploitations agricoles face aux sécheresses et aux inondations : les sujets de préoccupation ne manquent pas.

Déclarations liminaires : des demandes précises, des réponses encore partielles

FO a interpellé l'administration notamment sur les conséquences des nouvelles missions liées au **plan CASI** (Climat Adaptation Sécheresse Incendies), a demandé la garantie du **maintien de la rémunération indemnitaire des agents FEADER** transférés, a alerté sur la situation des contractuels de l'enseignement technique, et dénoncé des **pratiques managériales fondées sur le contrôle et la suspicion systématiques**.

L'administration a confirmé le renforcement des moyens pour accompagner le plan CASI et **démenti toute baisse des enveloppes de CIA** pour des raisons budgétaires. **Plusieurs demandes restent sans réponse précise**, notamment les conséquences de la succession des crises sur la charge de travail et les pratiques managériales signalées dans les services.

Points à l'ordre du jour : des textes adoptés, des positions assumées

Emplois de chef de mission de l'agriculture et de l'environnement (CMAE) : le décret harmonisant les conditions d'accès à ces emplois fonctionnels est **adopté**. Il **supprime notamment la condition d'ancienneté** préalable au ministère et prévoit des mesures de protection pour les agents détachés. Élan vote contre.

Vote électronique : le projet d'arrêté fixant les modalités du scrutin des élections professionnelles de décembre 2026 reçoit un avis défavorable. Alliance du Trèfle, **FO** et Élan votent contre ; la CFDT s'abstient.

Commission consultative paritaire (CCP) des agents contractuels : avis favorable, **FO** votant pour. À la demande de **FO**, l'administration fournira un règlement intérieur type aux CCP garantissant sur la confidentialité des experts.

Élections à la CNECA (Commission nationale des enseignants-chercheurs du ministère) : avis favorable, **FO** s'abstenant et questionnant la suppression, dans le texte final, de la référence au contrôle collectif du respect des valeurs républicaines et de l'indépendance des listes de candidats.

Nouvel espace concours « Rejoignez-nous » : ce nouvel espace vise à **moderniser l'information des candidats aux concours et examens professionnels**. Plusieurs points restent toutefois à **améliorer** : moteur de recherche, référencement, liens défectueux et articulation avec « L'Aventure du vivant ». Une évaluation de la navigation est prévue début 2027.

Index égalité professionnelle 2025 : le ministère affiche **94 points sur 100, contre 84 en 2024**. Ce résultat doit toutefois être **relativisé** : il repose en partie sur les indicateurs liés aux plus hautes rémunérations et aux nominations équilibrées, particulièrement volatils dans un ministère de petite taille.

Questions diverses : 63 questions, 51 réponses

Les questions diverses ont occupé une large part de la séance : 63 questions ont été posées et 51 réponses apportées, certaines questions similaires ayant été regroupées. Pour **FO**, ce volume de questions **pose une question plus structurelle, celle de l'organisation et de la lisibilité de la fonction RH, répartie entre SRH central, IGAPS/MAPS et SGCD**. Les agents doivent pouvoir bénéficier de réponses claires, homogènes et accessibles, quel que soit leur service d'affectation.

FO Agriculture continuera à porter ces sujets dans les prochaines instances et à demander des **réponses concrètes pour les agents, notamment face à la multiplication des crises, aux réorganisations et aux tensions persistantes sur les rémunérations et les conditions de travail**.